

FICHE DE CANDIDATURE AU CONCOURS DE SÉLECTION

SECTION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE 35



COLLÈGE CAMILLE GUÉRIN - SAINT MÉEN LE GRAND

Merci de remplir de manière très précise et très lisible le formulaire ci-dessous, notamment l'adresse mail qui servira pour l'envoi des convocations.

La date des épreuves de sélection est fixée au :

nés en 2011 ou 2012 (futurs élèves de 4ème) et nés en 2010 (futurs élèves de 3ème)

Phase I: mercredi 15 mai 2024,

de 9H30 à 12H00 <u>ou</u> de 14H00 à 16H30

(si qualification après la ½ journée du 15 mai)



Phase II: mercredi 29 mai 2024, toute la journée de 9H30 à 16H30

PARTIE ADMINISTRATIVE

NOM du candidat:	PRÉNOM:	
Établissement actuel:		
<u>Classe actuelle</u> :	☐ 5ème	☐ 4ème
Date de naissance : / /	<u>Lieu de naissance</u> :	
Nationalité :		
Adresse:		
Code postal:	Commune:	
<u>Téléphone fixe:</u>	<u>Téléphone mobile:</u>	
Adresse mail (en majuscule et lisible)	:	
Langues Vivantes au collège Camille (Guérin (rayer la mention inutile) :	
Anglais (LV1)	Espagnol (LV2)	Allemand (LV2)
Restauration lors de la phase II du co Nombre de repas :	ncours (5,00€) à la charge des familles	(rayer la mention inutile):
1		aucun repas

PARTIE SPORTIVE Club sportif: photo Nom de l'éducateur du joueur: d'identité LATÉRALITÉ: DROITIER ☐ GAUCHER Postes de joueur: ☐ arrière latéral □ avant arrière axial milieu axial ☐ milieu excentré gardien de but > une seule réponse possible Niveau de pratique: ☐ U13 Critérium ☐ U13 Secteur ☐ U14 District **□** U14 Région > une seule réponse possible Numéro de licence : Liste des documents à fournir par courrier: ☐ La présente fiche de candidature imprimée et renseignée avec 1 photo ☐ Le bulletin du 1^{er} et dès que disponible celui du 2^{ème} trimestre de l'année scolaire en cours. ☐ Une enveloppe (22X11cm) **timbrée** portant l'adresse familiale (au tarif en vigueur)

ATTENTION, le chèque sera encaissé même si le repas n'est pas consommé.

retourné.

(Pour les élèves déjà scolarisés au collège Camille Guérin, merci de vous présenter directement au service de Gestion)

de repas en cas de qualification pour le second tour du 29 mai. Dans le cas contraire celui-ci vous sera

Pour les futurs reçus prévoir une visite médicale auprès d'un médecin du sport agréé pour subir également un électrocardiogramme.

☐ Un chèque libellé à l'ordre du Collège Camille Guérin du montant des repas réservés soit 5,00€ x nombre

DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER :

MERCREDI 5 AVRIL 2024